

Augmentation du montant de la contribution au fonds ou compte d'entretien d'un cimetière
(en vigueur le 1^{er} janvier 2022)

Type de contribution	Montant actuel de la contribution	Montant de la contribution (en vigueur le 1 ^{er} janvier 2022)
Tombe pleine terre de 2,23 m ² (24 pi ²) ou plus	250 \$ ou 40 % du prix (selon le plus élevé des deux)	290 \$ ou 40 % du prix (selon le plus élevé des deux)
Tombe pleine terre de moins de 2,23 m ² (24 pi ²)	150 \$ ou 40 % du prix (selon le plus élevé des deux)	175 \$ ou 40 % du prix (selon le plus élevé des deux)
Tombeau, crypte ou compartiment dans un mausolée public	500 \$ ou 20 % du prix (selon le plus élevé des deux)	830 \$ ou 20 % du prix (selon le plus élevé des deux)
Niche ou compartiment dans un columbarium public	100 \$ ou 15 % du prix (selon le plus élevé des deux)	165 \$ ou 15 % du prix (selon le plus élevé des deux)
Terrain de dispersion pour lequel il n'y aura qu'un seul détenteur de droits de dispersion	100 \$ ou 40 % du prix (selon le plus élevé des deux)	115 \$ ou 40 % du prix (selon le plus élevé des deux)
Terrain de dispersion pour lequel il y aura plus d'un titulaire de droits de dispersion	25 \$ ou 15 % du prix (selon le plus élevé des deux)	30 \$ ou 15 % du prix (selon le plus élevé des deux)
Terrain de dispersion pour lequel il n'y aura pas de détenteur de droits de dispersion	25 \$	30 \$
Un mausolée privé fourni ou construit par une personne autre que l'exploitant du cimetière est installé dans un cimetière	500 \$ multiplié par le nombre de tombes, cryptes, compartiments ou 20 % de la somme des prix indiqués (selon le plus élevé des deux)	575 \$ multiplié par le nombre de tombes, cryptes, compartiments ou 20 % de la somme des prix indiqués (selon le plus élevé des deux)
Un columbarium privé fourni ou construit par une personne autre que l'exploitant du cimetière est installé dans un cimetière	100 \$ multiplié par le nombre de niches et de compartiments ou 15 % de la somme des prix indiqués (selon le plus élevé des deux)	115 \$ multiplié par le nombre de niches et de compartiments ou 15 % de la somme des prix indiqués (selon la valeur la plus élevée)
Créer un cimetière	100 000 \$	165 000 \$
Stèle funéraire de moins de 1116,13 cm ² (173 po ²)	0 \$	0 \$
Stèle funéraire mesurant au moins 1116,23 cm ² (173 po ²)	50 \$	100 \$
Stèle funéraire verticale mesurant 1,22 m (4 pi) ou moins en hauteur, et 1,22 m (4 pi) ou moins en longueur, y compris la base	100 \$	200 \$
Stèle funéraire verticale mesurant plus de 1,22 m (4 pi) en hauteur ou en longueur, y compris la base	200 \$	400 \$